

Invitation à l'atelier d'AccessibleEU-Luxembourg :

Accessibilité : les bonnes intentions ne suffisent pas

En Europe, de nombreux efforts sont déployés pour s'assurer que chaque pays améliore l'accessibilité ou l'accessibilité. Le Luxembourg dispose de bonnes lois sur l'accessibilité de l'environnement bâti et sur l'accessibilité des services et produits. Mais nous devons tous veiller à ce que l'accessibilité soit correctement mise en œuvre.

Il est donc important de savoir comment fonctionnent les lois. C'est pourquoi nous organisons une réunion avec différents spécialistes.

- M. **Magnus Koerfer**, du Ministère de la Famille, expliquera la loi sur l'accessibilité de l'environnement bâti
- M. **François Engels** décrira comment fonctionne la surveillance de l'accessibilité pour les services et les produits.
- Mme **Christine Zimmer** discutera de la façon dont Info-Handicap peut soutenir la mise en œuvre de l'accessibilité

Nous serions heureux d'accueillir de nombreux participants à cet atelier.

Informations sur l'atelier :

Quand : Lundi 17 novembre 2025 de 14 h 30 à 15 h 30

Où : Biodiversum Camille Gira. 5 Breicherwee. L-5441 Remerschen. Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite

Langue : luxembourgeois avec traduction en allemand et en français, langue des signes allemande et sous-titres allemands.

La participation est gratuite, mais **il est très important que vous vous inscriviez**. Vous pouvez accéder au formulaire d'inscription sur Internet à l'adresse suivante et sélectionner la langue souhaitée :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/1ff5ddae-3772-17e5-3b50-6f58aee6277e>

Vous pouvez également demander que nous vous envoyions le formulaire d'inscription dans la langue souhaitée par e-mail : silvio.sagramola@pt.lu

